

Observation demat109

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 11/03/2019 à 16:01:10.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Bonjour,

Je viens a Avoriaz depuis plus de 30 ans chez mes grands-parents, puis chez mes parents. Je suis moi-même devenue propriétaire il y a 6 ans.

A ce titre, j'ai plusieurs observations sur la modification n10 du PLU Morzine.

1. L'ouverture a la construction de la station d'Avoriaz et ses consequences en matière de sécurité et d'environnement

Suite la loi ALLUR, l'ancien règlement de lotissement d'Avoriaz est devenu caduque. La modification 10 du PLU le confirme mais, au lieu, de reprendre dans le PLU, les règles d'urbanisme de ce règlement de lotissement, elle le balaie et ouvre a la construction Avoriaz. On peut donc s'inquiéter du devenir de notre station a l'architecture si particulière, si avant-gardiste, parfaitement integree a son paysage, ou les piétons sont encore rois (a pied, a ski, en luge...).

Depuis des années, on nous dit que le nombre de lits/de m2 est epuise, qu'il n'y aura plus de nouvelles constructions et tous les ans, de nouveaux permis sont accordes et nous voyons de nouveaux immeubles sortir de terre. Si une station a besoin de se developper et d'évoluer, cela ne peut pas se faire uniquement en ajoutant des m2.

Les montagnes elles, ne peuvent pas être agrandies et le domaine skiable est arrive a saturation depuis longtemps. Les déplacements dans la station, notamment le jour des arrivées/departs est insupportable et franchement dangereux avec de jeunes enfants (j'interdis a mes enfants de faire de la luge le samedi !).

Comment dans un tel contexte peut-on imaginer l'arrivée d'un club med de 2.000 lits sur 44.000 m2, la construction de la nouvelle residence Pierre et Vacances de 1.000 lits et maintenant ce projet "d'hotel" place Jean Vuarnet avec ses 850 lits sur 10.000m2 ? Depuis longtemps, on entend parler de la rehabilitation de l'ancienne gare du téléphérique et le projet d'un hotel haut de gamme de petite taille séduisait. Car oui , Avoriaz a besoin d'hotel ! Une fois de plus, au lieu de proposer ce dont la station a besoin, un hotel donc, on propose une residence Pierre et Vacances... depuis quand Pierre et Vacances est un hotelier qui plus est haut de gamme ?

Et qu'est-ce qui justifie, a part l'appât du gain, l'extension de ce projet de 3.500m2 a 10.000m2 ? Quand on regarde le projet sur le site de Pierre et Vacances, il y a de quoi paniquer : une barre d'immeubles en verre et béton qui ferme la vue sur la vallée ! On est bien loin du respect du langage architectural de la station et du respect des cones de vues... Cela soulève également d'autres problèmes importants.

Tout d'abord la sécurité. La place Jean Vuarnet est deja encombrée et on a du mal a imaginer comment les flux vont s'organiser avec ces 850 vacanciers supplémentaires sans compter le personnel de cet "hotel"... Comment vont cohabiter les promeneurs, les skieurs, les clients

des restaurants (dont les terrasses se retrouveront probablement à l'ombre de ce mastodonte) ? Des accidents semblent inévitables...

Ensuite, l'environnement. La station connaît déjà des problèmes d'eau potable mais rien ne semble vraiment prévu pour améliorer ces soucis marges le nombre de lits supplémentaires. Il en va de même pour l'évacuation des eaux usées. De plus, cet endroit est déjà très construit artificiellement notamment avec la gare du 3S, la gare de l'ancien téléphérique, l'ancien parking des chasse-neige... n'est-il pas dangereux de fragiliser et de bétonner encore la roche ? Le rapport environnemental s'inquiète d'ailleurs, à juste titre, de tous ces éléments.

2. Zone de protection des commerces (Utl) à Avoriaz.

Voilà une excellente idée car il est vraiment dommage d'avoir vu disparaître tant de commerces dans les dernières années.

Cependant, la définition des zones elles-mêmes écarte le chalet du Village des enfants (lots 216 et 219) ! Cette école de ski, au cœur de la station, fait partie de son ADN. Avoriaz est élue depuis plusieurs années meilleure station familiale et le Village des Enfants y contribue largement. Place en plein centre comme aujourd'hui, il est accessible de toute la station très facilement. Laisser à sa propriétaire le loisir de le détruire pour faire une opération immobilière, en sachant qu'on ne pourra pas reconstruire l'équivalent, c'est toucher à l'âme d'Avoriaz et à une partie non négligeable de sa clientèle. Il faut donc intégrer le chalet du Village des Enfants dans la zone protégée également, afin qu'il reste une école de ski/centre de loisirs et pas une nouvelle résidence ou des bureaux.

Il en va de même pour la place des dromonts, cœur historique de la station. L'ALDA avait d'ailleurs demandé la création de cette zone mais cela n'a pas été repris dans le PLU ce qui laisse rêveur sur le droit à la consultation accordée à l'ALDA sur les constructions futures d'ailleurs. Quoiqu'il en soit encore, il semble indispensable que soient préservés ces commerces (restaurants, bars, magasins)

3. Le projet de téléphérique 4S : bien que ce projet fasse l'objet d'une enquête publique séparée à laquelle j'ai également répondu, les projets semblent étroitement liés. Ce projet est tout aussi bancal que les constructions évoquées ci-dessus. Rien ne semble justifier un tel équipement et les impacts environnementaux et financiers du projet sont très inquiétants. La encore, rien n'est prouvé pour absorber le flux supplémentaire sur le domaine skiable d'Avoriaz (et sur la place Jean Vuarnet).

Bon nombre de résidents sont cette fois bien décidés à ne pas laisser les promoteurs décider de l'avenir d'Avoriaz et de la vallée de Morzine, des recours officiels sont envisagés et nous serons nombreux à nous joindre à ces actions.